



UMOA-Titres
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics



TERMES ET CONDITIONS

EMISSION DE BONS SOCIAL COVID-19

ETAT DU SÉNÉGAL

TERMES ET CONDITIONS

BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL

Dénomination de l'émission	SN000000xxxx-BATCOVID-NOVEMBRE-2020
Nature des titres	Bons Assimilables du Trésor de maturité initiale 28 jours
But de l'émission	La présente émission de Bons Assimilables du Trésor dénommé « BONS COVID-19 » vise à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales dans le but de couvrir les décalages de Trésorerie créés par la lutte contre la pandémie causée par COVID-19 et ses conséquences. Elle concerne l'ensemble des États de la zone UEMOA confrontés à cette situation et en émettant le souhait. Elle cible principalement les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir utilement les États de la zone. Elle est ouverte aux investisseurs de l'espace UEMOA et HORS UEMOA. Le programme de titres sociaux des États de l'UEMOA s'inspire des principes gouvernant ces émissions publiées en juin 2017 par l'International Capital Markets Association (ICMA). Ici le programme repose sur trois composantes : • Utilisation des recettes (fonds levés), • Processus de sélection et d'évaluation des projets, • Gestion des recettes (informations)
Emetteur	L'Etat du Sénégal à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).
Procédure d'émission	Adjudication ouverte
Montant mis en adjudication	103 130 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	1 000 000 FCFA

TERMES ET CONDITIONS

BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL

Maturité	28 jours
Echéance	24/11/2020
Taux	Les soumissions sont faites à taux multiples et inférieurs ou égal à 3%
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance Cette émission de BAT est conçue comme étant un pont pour les ETATS en attendant la rentrée des fonds attendus dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19. Le plan de trésorerie des États pour rembourser de cette dette est alimentée par les engagements des partenaires techniques financiers des ETATS
Paiement des intérêts	Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Sûreté des remboursements	Les Bons Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Sénégal et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le mardi 27 octobre 2020 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	Le mardi 27 octobre 2020 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	Le mardi 27 octobre 2020
Date de valeur des titres	Le mercredi 28 octobre 2020

TERMES ET CONDITIONS

BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL

Modalités de souscription des titres

L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :

- les établissements de crédit ;
- les organismes financiers régionaux ;
- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;
- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).

Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.

Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.

Assimilations ultérieures

Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Refinancement aux guichets de la BCEAO

Les Bons Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans **les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire** et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 28 juin 2013.

Particulièrement les Bons dénommés «BONS COVID - 19 » bénéficient, en sus et des guichets classiques de la BCEAO, de l'accès exclusive à un guichet spécial COVID 19

Fiscalité des titres

Les revenus perçus sur Bons Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Sénégal. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.

Rachat ou échange de titres

L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.



Tableaux d'amortissement indicatifs des BAT (en FCFA)

BAT 28 jours Taux d'intérêt Précomptés

Echéances	Encours en début de période	Intérêts	Amortissement	Encours en fin de période
28/10/2020	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	1 000 000
24/11/2020	1 000 000	0	1 000 000	0
Total		Intérêts Précomptés	1 000 000	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU
Avenue Jean-Paul II
B.P. 325 RP
Téléphone : (229) 31-24 66 – 31 37 82
Télex : 5211 BCEAO COTONOU
Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU
Avenue Gamal Abdel Nasser
B.P 356
Téléphone : (226) 25306015 / (226) 25490500
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue
Delafosse
BP 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

MALI

BAMAKO
Boulevard du 22 octobre 1946
B.P. 206
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY
Rue de l'Uranium
B.P. 487
Téléphone : (227) 72 33 30 / 40
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR
Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud
B.P. 3159
Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84
Télex : 21839 BCEAO SG
Téléfax : (221) 823 57 57

TOGO

LOME
Rue Abdoulaye FADIGA
BP 120
Téléphone : (228) 221 53 84
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : (228) 221 76 02

GUINEE BISSAU

BISSAU
Avenue Amilcar CABRAL
B.P. 38
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73
Télex : 289 BCGB1
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

AGENCE UMOA-TITRES

Adresse : Boulevard Général De Gaulle
BP : 4709 RP Dakar -Sénégal
FAX : (221) 33 839 45 57
Tél.: +221 33 849 28 28

E-mail : adjudications@umoaTitres.org